La persécution

« Dernièrement, mon garçon de 10 mois, lors d'un séjour à l'hôpital pour brûlure, s'est vu imposer un ***sérum anti-tétanique.*** *Je pense que les médecins se sont basés sur la feuille qu'ils nous font signer à l'admission, par laquelle « on les autorise à agir ». J'avais barré (puisqu'il y avait un choix) la phrase « les médecins sont autorisés à faire des examens complémentaires s'ils le jugent nécessaire ». Or, on m'a ramené la feuille en me disant d'en remplir une autre où je ne devais rien rayer. Vous avez le choix, mais vous ne l'avez pas en réalité.*

En outre, l'hôpital a envoyé à mon domicile deux pédiatres pour me convaincre de faire vacciner mon fils (qui n'est pas à jour) au plus tard dans les trois semaines après la sortie de l'hôpital. Le deuxième pédiatre, qui est venu alors que j'étais dans la chambre avec mon fils, faisait un monologue et il est parti en disant « ***je suis là pour vous mettre la pression »****.*

De plus je leur avais dit que j'avais une ***sclérose en plaques,*** *et que je ne voulais pas en déclencher une chez mon fils en le vaccinant. Pour moi les vaccinations avaient été suivies de fièvre, de malaises, avec un bras énorme, je restais couchée pendant une semaine même après un DTP… ».*

Mme D. (80)

Cela rappelle la réplique d'un médecin scolaire à une adhérente réticente à la vaccination (dans le 06), « ***je vous ferai plier*** » avait-elle dit.